

**Conseil d'Administration du CCAS de Séné du 11 décembre 2023. Délibération  
N°2023/01020**

**Objet :** Tarifs 2024 des prestations visiteurs, prestations facultatives, ventes et réparations diverses, repas du personnel de la Mairie et de la Résidence Autonomie

L'an Deux Mil vingt-trois, le neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Séné dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame SCULO Sylvie, Présidente du C.C.A.S.

**Nombre de membres du Conseil d'administration en exercice : 16**  
**Nombre de membres du Conseil d'administration présents : 8 puis 9**  
**Nombre de votants : 8 puis 9**  
**Nombre de pouvoirs : 3**  
**Nombre de suffrages exprimés : 11 puis 12**

**Étaient présents :** SCULO Sylvie, DUPUIS HENRY Olivier, LAIGO Pascale, MOREE Denys, ROIGANT CECIRE Mireille, MEUNIER GREHAIGNE Bénédicte, MERCIER Françoise, BACHA Anne-Laure, APOSTOLIDES Ségolène.

**Personnes excusées :** DUPAS Isabelle a donné un pouvoir à Sylvie SCULO, PARLANT PINET Philippe a donné un pouvoir à Pascale LAIGO, LE POUL Frédéric, DONAT Roland a donné un pouvoir à ROIGANT CECIRE Mireille, VAULEON Alexandre, COQUARD Igor, MOREL Anthony étaient absents.

**NOTE DE SYNTHÈSE :**

Pour l'exercice 2024, il est proposé une augmentation des tarifs des prestations identique à celle des tarifs hébergement (+6.03 %).

Un travail budgétaire préalable basé sur la projection du bilan de l'année en cours et de l'exercice budgétaire future (N+1) a dû être réalisé dans le but de présenter un budget à l'équilibre.

**1) Prestations visiteurs :**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Petits déjeuners	2.36 €	2.45 €
Repas de midi personne âgée extérieure (non-résidente)	10.38 €	10.79 €
Repas du soir personne âgée extérieure (non-résidente)	9.29 €	9.66 €
Repas invité d'un résident (midi)	11.99 €	12.46 €
Repas invité d'un résident (soir)	10.96 €	11.39 €
Repas enfants accompagnants (moins de 15 ans)	5.66 €	5.88 €
Repas de fête invité adulte	15.36 €	15.97 €
Repas de fête invité enfant (moins de 15 ans)	11.26 €	11.71 €

Boissons complémentaires :		
Réserve Hôtel 1 bouteille	7.15 €	7.43 €
Réserve Hôtel ½ bouteille	3.85 €	4.00 €

**2) Prestations facultatives :**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Portage de repas en studio	2.47 €	2.63 €
Lavage de petit linge	5.25 €	5.59 €
Heure de ménage	17.72 €	18.87 €

**3) Ventes et réparations diverses : inflation 5.2 %**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Vente de tubes d'éclairage (salle de bains, cuisines)	15.69 €	16.50 €
Vente d'ampoules électriques LED	9.35 €	9.83 €
Vente eau de source 1,5 L	0.66 €	0.69 €
Intervention services techniques sur bien personnel	20.29 €	21.34 €
Vente flexible douche ou douchette	8.47 €	8.91 €
Vente abattant WC	33.27 €	35.00 €

**4) Repas du personnel de la Mairie et de la Résidence Autonomie**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Repas du personnel de la Résidence	2.95 €	3.10 €
Repas du personnel communal	5.36 €	5.63 €

**DISPOSITIF DE LA DELIBERATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la commission Education solidarité du 15 novembre 2023,

Les membres du Conseil d'Administration après délibérations et à l'unanimité décident :

– DE VALIDER ces nouveaux tarifs pour une mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait et délibéré et ont signé avec nous les membres présents

Séné, le 12/12/2023  
La Présidente, Sylvie SCULO

Acte rendu exécutoire après transmission  
au représentant de l'Etat le 12/12/2023  
et publication le 12/12/2023



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*